



...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... ...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... ...tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 5 août 2011

Première réintroduction de l'aigle de Bonelli en Europe

Contrairement à d'autres rapaces (vautours fauve et moine, vautour percnoptère), l'aigle de Bonelli n'avait, jusqu'à présent, jamais été réintroduit en Europe. C'est désormais chose faite : deux aiglons, élevés en France au printemps, ont été libérés en Espagne (Navarre et Majorque), en mai et juin derniers, où ils viennent d'effectuer leurs premiers vols. La LPO et l'UFCS, à l'origine de cette opération, souhaitent qu'elle marque le début d'une longue coopération européenne pour reconsolider l'espèce.

L'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS) a démarré le programme de reproduction en captivité, en 1990 dans un centre situé en Ardèche (Boucieu-le-Roi), puis en 1995 dans un centre vendéen (Saint-Denis-du-Payré)

Si, depuis 1999, 8 naissances sont intervenues dans chacun des deux centres, aucun jeune n'a pu être réintroduit en France, en raison de l'absence de programme allant dans ce sens.

Pourtant, de graves menaces pèsent sur cette espèce (électrocutions, collisions avec les réseaux câblés, tir, empoisonnement, trichomonose, dérangements, fermeture des habitats), dont la population française a chuté, au cours des cinquante dernières années, de 50 % (80 couples en 1960 - 23 en 2002).

En 2004, Christian Pacteau, responsable du centre vendéen et membre de la LPO, s'est vu, au nom de l'UFCS, confier par nos collègues espagnols d'Andalousie, 8 aiglons issus de la nature.

En décembre 2010, à l'issue d'un séminaire organisé sur le sujet, à La Roche-sur-Yon, par la LPO et l'UFCS, avec le soutien de la Fondation Prince Albert II de Monaco, un groupe de travail international sur la reproduction en captivité de l'espèce s'est constitué.

Objectifs : favoriser un meilleur partage des expériences, intégrer les programmes dans le cadre d'une réflexion conjointe à l'échelle européenne, disposer d'une plus grande connaissance du pool de géniteurs, et envisager de façon concertée la destination des jeunes aiglons produits.

Ce séminaire a permis à l'UFCS d'engager des démarches auprès de nos collègues espagnoles pour leur confier deux poussins nés au printemps dernier dans le centre vendéen. Ce centre a ainsi vu naître 4 jeunes conçus par 3 couples, dont l'un, issu du pool de reproducteurs andalous de 2004, est âgé de 7 ans seulement. Ce couple présente ainsi un record de précocité pour une espèce élevée en captivité !

Le GREFA (*Grupo para la Recuperación de la Fauna Autóctona y su Hábitat*) a pris en charge les deux aiglons en vue de leur réintroduction dans le cadre de plans mis en œuvre par les gouvernements régionaux des îles Baléares et de Navarre espagnole.

Le premier, né le 9 avril, a été libéré dans cette région et le second, né le 6 mai, à Majorque.

Les deux ont été réintroduits sur des sites abandonnés par l'espèce, selon la technique dite du « taquet », qui consiste à installer les jeunes dans des nids reconstitués (ici sur des falaises) avant qu'ils ne sachent voler. L'objectif est que, imprégnés du lieu, ils viennent ensuite s'y installer en couple et constituent ainsi un continuum entre les différents noyaux de population.

Le suivi des premiers vols de ces deux oiseaux est particulièrement encourageant. Ce succès laisse espérer leur bonne adaptation à la vie en milieu naturel et le début d'une longue série de réintroductions réussies.

Allain Bougrain Dubourg,
Président de la LPO

Gérard Grolleau,
Président de l'UFCS

La Fondation Prince Albert II de Monaco est le principal financeur du séminaire de décembre 2010 et du programme de reproduction en captivité depuis 2007



L'Aigle de Bonelli : un rapace méditerranéen

De taille moyenne (150-170 cm / poids : de 1,5 à 2,5 kg), ce rapace possède une silhouette en vol proche, par son envergure et son aspect, de celle du circaète Jean-le-Blanc. Il partage également avec ce dernier les mêmes milieux. Le plumage dorsal de l'aigle de Bonelli est brun foncé et le mâle apparaît en général plus clair que la femelle. Le dessous des ailes est sombre avec le bord antérieur blanc. La poitrine et le ventre sont tachetés de flammèches brunes. Son aire de distribution s'étend en Europe du sud, en Afrique du Nord, au Proche et Moyen-Orient ainsi qu'en Asie (majoritairement sur le sous-continent indien). Il affectionne les milieux semi-arides et ensoleillés, typiques des zones méditerranéennes. En France, l'espèce occupe l'arrière-pays de la côte méditerranéenne. Son régime alimentaire reste diversifié et varie selon les ressources disponibles. Il consomme des proies de petite taille comme certains oiseaux (corvidés, pigeons, perdrix, passereaux, goélands ...), des petits mammifères (écureuils, lapins, rongeurs ...) et des reptiles.

Contacts

Claire Lux, Attachée de presse

01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69

LPO Mission Rapaces

Yvan Tariel, LPO Mission Rapaces

01 53 58 58 38 / yvan.tariel@lpo.fr

Christian Pacteau, Administrateur LPO et UFCS

ch.pacteau@orange.fr

Pascal Orabi, LPO Mission Rapaces

pascal.orabi@lpo.fr

Gérard Grolleau, UFCS

gr.grolleau@orange.fr